

ARTICLE 60 CHAMPAGNE POUR LES INFRACTEURS !

ANNULATION D'UN CONTRÔLE DOUANIER, À REIMS, APRÈS
LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL.

Vous avez toutes et tous été destinataires de cette information : **Deux trafiquants ont été remis en liberté par le tribunal de Reims, ils comparaissent suite à leur interpellation par nos camarades de la BSI de Reims en possession de 2,8 kg de cocaïne à corps.** [\(ICI\)](#)

C'est à coup de klaxon et en narguant les collègues que les voyous ont récupéré ce lundi leur véhicule. Pour fêter les déviances laxistes de l'État français ?

**C'est non seulement une honte absolue, mais de plus totalement écoeurant !
Et que fait notre Administration ? Rien ! Un Black-Out total !**

Ce silence abyssal de la Directrice Régionale et du Directeur Interrégional est pour le moins inadmissible !

**Qui vient en soutien des collègues ?
Personne !**

Ne serait ce que pour donner un embryon d'explication et de réconfort.

Le pire étant qu'il semble que l'Administration fait courir des rumeurs pour incriminer les agents verbalisateurs... C'est dégoûtant.

Cette situation est intenable pour nous qui sommes au quotidien sur le terrain !

Il n'est plus acceptable de prendre au quotidien de plus en plus de risques pour un tel résultat.

Que fait notre ministre ?

Si prompt à communiquer devant la moindre caméra ! Son silence interroge.

Toutes les organisations syndicales douanières, sauf Solidaires, ont exigé la ré-écriture en urgence de cet article 60.

Combien de temps nous faudra t'il attendre ?

Combien de trafiquants faudra t'il libérer ?

Combien de nos procédures seront anéanties ?

Cette décision du Conseil Constitutionnel, prise sous l'influence des lobby anti Force de l'ordre, anti contrôle, anti Douane, est une gifle à l'ensemble de la communauté douanière !

LA CFDT DOUANE, ELLE, N'A AUCUN ÉTAT D'ÂME ET APPORTE SON SOUTIEN PLEIN ET ENTIER À NOS COLLÈGUES DE LA BSI DE REIMS QUI SE SENTENT HUMILIÉS ET VIVENT EXTRÊMEMENT MAL CETTE MÉSAVENTURE.

NOUS EXIGEONS LE SOUTIEN DE LA DG.

NOUS ASSUMONS NOTRE DEMANDE DE RÉ-ÉCRITURE RAPIDE DE L'ARTICLE 60.

NOUS SOMMES SUR LE TERRAIN À VOS CÔTÉS.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS.

[ANNULATION](#)
[CONTRÔLE](#)
[DOUANIER À](#)
[REIMS,](#)
[DÉCEMBRE 2022](#)

